

# AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Réaliser, sous la responsabilité de l'infirmière, de la puéricultrice, de la sage-femme et en collaboration, des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnels pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

### > ACTIVITÉS :

- Soins d'hygiène, de sécurité et de confort à l'enfant et à sa mère
- Observation et recueil de données relatives à l'état de santé de l'enfant et de sa mère
- Aide de la puéricultrice, de l'infirmière ou de la sage-femme lors des soins
- Entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et/ou de sa mère et réfection des lits
- Entretien du matériel de soins
- Transmissions des observations par écrit et par oral pour maintenir la continuité des soins
- Accueil, information, accompagnement et éducation de l'enfant et de son entourage
- Accueil et accompagnement des stagiaires en formation
- Aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (repas, toilette, jeux...)
- Réalisation d'animations d'éveil et de loisirs.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Anatomie physiologie
- Hygiène hospitalière
- Techniques et protocoles de soins
- Droits des enfants et de protection de la petite enfance
- Communication et relation d'aide
- Nutrition infantile
- Techniques de manutention

### > SAVOIR-FAIRE :

- Identifier les besoins fondamentaux, apprécier l'état de santé d'un enfant et adapter sa réponse
- Accompagner l'enfant dans la réalisation des activités dans un but d'éveil et d'autonomie
- Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène lors des soins
- Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des enfants
- Communiquer avec l'enfant et son entourage dans le cadre d'une relation d'aide
- Utiliser les techniques et les protocoles d'entretien des locaux et du matériel
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Conseiller les parents sur l'hygiène et l'alimentation de l'enfant
- Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter
- Concevoir des activités d'éveil et de loisirs.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Prérequis : diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture.

### > MODE D'ACCÈS :

- Recrutement sur concours (niveau BEP sanitaire et social), formation de 10 mois à compter de septembre 2006.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE (HORS PRIMES) :

- Début de carrière :  
auxiliaire-puer classe normale 1490 €
- Fin de carrière :  
auxiliaire-puer classe supérieure : 1885 €.



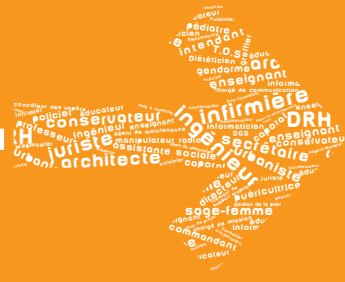












## > MAGISTRAT DE L'ORDRE JUDICIAIRE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > INTITULÉ :

Magistrat de l'ordre judiciaire : juge, juge des enfants, juge d'instruction, juge d'application des peines, juge d'instance, substituts du procureur.

### > MISSION :

- Le magistrat du siège ou le « juge » : rend des décisions de justice conformes au droit. Garant du bon déroulement des procès, il tranche les conflits d'ordre civil et sanctionne les auteurs d'infractions pénales, tout en veillant aux intérêts des victimes de la société
- Le magistrat du parquet ou le « ministère public » : ne tranche pas les litiges. Destinataire des plaintes et procès-verbaux, il décide des suites à donner lorsqu'une infraction est commise et dirige les services de police et de gendarmerie dans leurs investigations judiciaires.

### > ACTIVITÉS :

- Traitements de litiges, de plaintes, de requêtes ou de procédures, concernant des particuliers ou des organismes publics ou privés en tous domaines
- Élaboration et formalisation de décisions juridictionnelles ou d'actes de poursuites (arrêts, jugements, ordonnances, réquisitoires, avis)
- Présidence d'organismes et de commissions.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Juridiques de haut niveau
- Organisation et fonctionnement des institutions et de l'administration
- Maîtrise des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'institution judiciaire
- Compétences, organisation et mode de fonctionnement des personnes et des services apportant leur concours à la justice
- Environnement socio-économique
- Maîtrise de l'informatique d'usage.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Trancher les litiges en articulant leurs données factuelles, techniques, juridiques et humaines
- Maîtriser les débats
- S'exprimer en public et communiquer
- Décider et imposer son autorité, y compris en situation de crise
- Diriger l'action des collaborateurs
- Écouter, analyser, démontrer, synthétiser et rédiger.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Être titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4
- Ou être fonctionnaire ou agent de l'administration depuis 4 ans
- Ou justifier de 8 années d'activité, d'un mandat d'élu local ou de l'exercice de fonctions judiciaires à titre non professionnel.

### > MODE D'ACCÈS :

Concours externe (conditions de diplômes) ou interne (fonction publique) ou troisième concours (activité privée).

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- 1400 € net mensuels pendant la durée de la formation (31 mois)
- 2590 € net mensuels en début de carrière.







# AGENT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Assure les opérations de réception des déchets, la surveillance du tri, le gardiennage et la gestion des équipements d'une déchetterie.

### > ACTIVITÉ :

- Réception des déchets et vérification de la bonne affectation dans les contenants
- Gestion et suivi de la rotation des bennes
- Nettoyage et entretien des équipements du site
- Accueil, information et orientation des utilisateurs
- Tenue des documents de l'activité.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Connaissance des matériaux à trier
- Règles du tri
- Techniques d'inventaire
- Typologie des risques
- Procédures d'accueil et de dépôt
- Gestes et postures
- Règles de sécurité au travail.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Surveiller la qualité du tri
- Réceptionner les prestataires
- Vérifier le nettoyage et la désinfection du site
- Gérer les stocks de matériels et de produits
- Faire respecter les règles et les consignes de sécurité
- Accueillir les usagers du site
- Tenir les registres de l'activité.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

Personne capable d'autonomie et d'un bon contact avec les usagers.

### > MODE D'ACCÈS :

- Agents de salubrité : aptitude médicale
- Agent d'entretien : accès direct sans concours ni condition de diplôme.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Rémunération des agents d'entretien : 1235,35 €
- Fin de carrière : 1508,38 €.



## > CHARGÉ DE PUBLICATION

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Rédige, met en forme et prépare la diffusion d'informations (écrite, parlée, télévisée, multimédia, etc) en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics, à partir d'informations recueillies auprès de l'institution et son environnement.

### > ACTIVITÉS :

- Accompagnement des projets et opérations de communication de la collectivité ou de l'établissement
- Proposition et réalisation de reportages et rédaction d'articles
- Recueil, analyse et synthèse d'informations
- Mise en forme et préparation de la diffusion d'informations.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Appréhender le milieu local
- Collaborer avec les services de la collectivité ou de l'établissement
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Mobiliser une tactique de négociation face aux enjeux et acteurs en présence
- Saisir les opportunités et anticiper les impacts de l'action pour l'institution et son environnement.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Stratégie de communication de la collectivité ou de l'établissement
- Programme annuel ou triennal des événements
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du secteur communication
- Méthodologies d'analyse et de diagnostic
- Réseaux stratégiques d'information
- Cadre réglementaire du fonctionnement des institutions publiques
- Techniques de négociation.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Cadre : A, B
- Filière : administrative
- Cadre d'emplois : attachés, rédacteurs.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe ou interne avec condition de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois ou 3<sup>e</sup> voie
- Attachés : diplôme national de 2<sup>e</sup> cycle d'études supérieures ou titre ou diplôme homologué au moins au niveau II des titres et diplômes de l'enseignement technologique
- Rédacteurs : bac de l'enseignement secondaire ou diplôme homologué au niveau IV
- Accès direct aux non-titulaires en fonction des diplômes et de l'expérience.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Attaché : 1545 € brut
- Rédacteur : 1287 € brut.





## > OPÉRATEUR EN MAINTENANCE DES VÉHICULES

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Maintenir le véhicule automobile dans son état d'origine conformément aux spécifications du constructeur.

### > ACTIVITÉS :

- Participation à la stratégie en matière de maintenance préventive
- Organisation de la réception des véhicules
- Diagnostic des pannes
- Remise en état du véhicule
- Animation et pilotage des équipes de mécaniciens.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Technique documentaire
- Règlement du contrôle technique
- Techniques et outils de planification
- Méthodologie du diagnostic
- Principes élémentaires d'électricité, d'hydraulique de pneumatique
- Réglementation de la sécurité en atelier.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Organiser le planning de charge de l'atelier
- Exploiter un logiciel de gestion de parc de véhicules
- Utiliser des appareils de contrôle et de diagnostic
- Effectuer des réparations
- Expliquer les consignes de sécurité.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

Personne possédant un niveau bac professionnel dans le domaine de la maintenance des véhicules ou un diplôme homologuer de niveau IV.

### > MODE D'ACCÈS :

Concours externe : agent technique, agent de maîtrise, contrôleurs de travaux.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Catégorie C : salaire brut début de carrière : 1235,35 €. Fin de carrière : 1508,38 €.
- Catégorie B : salaire brut début de carrière : 1298,01 €. Fin de carrière : 2067,87 €.







## 8 Les fiches métiers du Service Public



# INSPECTEUR DU TRÉSOR PUBLIC

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

La richesse des missions dévolues au réseau du Trésor public vous offre la possibilité d'exercer des activités très diversifiées, en participant à l'exécution du budget de l'État, en travaillant en étroite collaboration avec les élus locaux, ou encore en assurant des prestations d'expertise et de conseil financier auprès des décideurs locaux ou des entreprises.

### > ACTIVITÉS :

Vous exercerez des fonctions de responsabilité et/ou d'encadrement dans le cadre de profils professionnels différents :

- Vous pourrez être nommé dans une trésorerie en tant que chef de poste
- Dans une trésorerie générale, vous aurez un rôle de soutien, d'information et de conseil auprès des comptables publics du département qui vous consultent sur votre domaine de compétence. Vous pourrez également assurer des missions particulières (rapports, études) ou exercer des fonctions sur des activités spécifiques (assistant de vérification, chargé de formation)
- Vous pourrez être affecté au sein de l'administration centrale du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- Vous pourrez aussi être chargé d'enseignement à l'École nationale du Trésor public (établissements de Noisiel, Lyon ou Noisy-le-Grand).
- Enfin, vous pourrez orienter votre carrière vers l'exercice de fonctions informatiques, après l'obtention de la qualification « d'analyste ». Celle-ci s'acquiert soit en choisissant l'option « d'automatisation » au concours, soit à l'issue d'une formation dispensée au sein de l'École nationale du Trésor public.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

Après votre succès au concours, vous bénéficierez d'un cycle de formation professionnel d'une durée d'un an au sein de l'École nationale du Trésor public (établissement de Noisiel, Marne-la-Vallée) qui vous préparera à votre futur métier. Dans ce cadre, vous effectuerez des stages pratiques dans les services.

Après votre titularisation, vous bénéficierez d'une nouvelle période de stages pratiques (préparation au premier métier, prise de fonctions).

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Titulaire d'un bac +3, cadre A
- Grande rigueur, capacités de management.

### > MODE D'ACCÈS :

Concours externe ou interne avec conditions de diplômes (bac+3).

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

En début de carrière, la rémunération mensuelle brute s'élève à 2393 € (au 1<sup>er</sup> février 2005).



# ➤ INFIRMIER(E) EN SOINS GÉNÉRAUX

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### ➤ INTITULÉ :

Infirmier diplômé d'État (spécificités : psychiatrie, hygiène, stomatorragie, clinique)

### ➤ MISSION :

Réaliser des soins infirmiers, afin de maintenir ou restaurer la santé de la personne et l'accompagner, qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

### ➤ ACTIVITÉS :

- Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de la personne et de son entourage
- Établissement du projet de soins et de la planification des activités infirmières pour le patient
- Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement de la personne et de son entourage
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients
- Assistance technique lors de soins réalisés par le médecin
- Rédaction et mise à jour du dossier du patient
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires... placés sous sa responsabilité
- Coordination et organisation des activités et des soins concernant un patient ou un groupe de patients pendant l'hospitalisation et lors de sa sortie
- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets.

### ➤ COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Soins infirmiers, disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité
- Communication et relation d'aide
- Hygiène et sécurité, santé publique
- Démarches et outils de la qualité
- Éthique et déontologie.

### ➤ SAVOIR-FAIRE :

- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne
- Effectuer et formaliser le diagnostic infirmier
- Réaliser les soins infirmiers et les activités thérapeutiques adaptés aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Planifier et organiser son temps et celui de ses collaborateurs dans le cadre du travail d'équipe
- Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers
- Élaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle infirmier
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.

### ➤ PROFIL SOUHAITÉ :

- Pré-requis indispensable : diplôme d'État infirmier.

### ➤ MODE D'ACCÈS

- Concours d'entrée des IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers).

### ➤ RÉMUNÉRATION INDICATIVE (HORS PRIMES) :

- Début de carrière : IDE classe normale 1<sup>er</sup> échelon 1632 €.
- Fin de carrière : IDE classe supérieure 2680 €.











# AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE À DOMICILE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés passagères.

### > ACTIVITÉS :

- Accompagnement et aide aux personnes dans la vie quotidienne
- Aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie
- Aide au maintien de la vie sociale et relationnelle
- Participation à la prévention de la maltraitance
- Diagnostic des situations d'urgence.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Contribution au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères
- Aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne
- Soutien psychologique.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Apporter un soutien lors de la toilette et du repas
- Effectuer les tâches ménagères
- Aide à la vie sociale et relationnelle
- Organiser son travail et gérer son temps
- Rendre compte de son intervention
- Articuler son intervention en coordination avec d'autres services.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

Diplôme homologué au niveau V selon la procédure définie par décret du 08.01.02 et figurant sur une liste établie par décret.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe ou interne avec condition de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois
- Agents sociaux qualifiés : diplôme homologué au niveau V
- Agents sociaux : pas de concours ni de condition de diplôme.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Agent social qualifié de 2<sup>e</sup> classe catégorie C :
- Début de carrière, salaire brut 1235,35 €.
- Fin de carrière, salaire brut : 1508,38 €.



## II Les fiches métiers du Service Public



# > CONSEILLER JURIDIQUE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Conseille les élus et services et apporte en amont une expertise juridique dans les domaines variés du droit. Expertise et/ou rédige des actes et contrats complexes. Gère les contentieux en liaison avec les services concernés et les éventuels conseils externes. Effectue une veille juridique.

### > ACTIVITÉS :

- Assistance et conseil juridiques auprès des élus ou de sa hiérarchie
- Assistance et conseil juridiques des services de la collectivité ou de l'établissement
- Contrôle préalable des actes juridiques
- Règlement des conflits et gestion des contentieux
- Veille juridique et prospective.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Instances et processus de décision de la collectivité ou de l'établissement
- Méthodologie et outils d'analyse et de diagnostic
- Cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités ou des établissements
- Principes de formulation de la lettre de commande
- Techniques d'analyse et de recherche documentaire.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Conseiller les élus ou sa hiérarchie et alerter sur les risques juridiques
- Réaliser un diagnostic de la situation juridique de la collectivité ou de l'établissement
- Vérifier la validité juridique des actes et organiser leur procédure de validation
- Analyser la nature des conflits et évaluer les enjeux.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Catégorie A, attaché, administrateur.
- Grande rigueur.
- Connaissances juridiques approfondies.

### > MODE D'ACCÈS :

Concours externe ou interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emploi ou 3<sup>e</sup> concours. (Appellation du concours : attaché)

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

Attaché : 1545 € brut.





# > CUISINIER

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

- Fabrique des plats à partir des fiches techniques dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective
- En fonction du mode de production : cuisine centrale ou cuisine relais.

### > ACTIVITÉS :

- Production et valorisation de préparations culinaires
- Maintenance et hygiène des locaux et matériels
- Préparation de buffets.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Production et valorisation de préparations culinaires
- Maintenance et hygiène des locaux et matériels
- Interpréter et mettre en œuvre les techniques culinaires dans le respect des règles d'hygiène
- Assurer la finition et la présentation des préparations culinaires
- Respecter les procédures et effectuer des auto-contrôles
- Appliquer les règles de sécurité au travail
- Appliquer les procédures d'entretien
- Vérifier l'entretien et le bon fonctionnement du matériel
- Repérer les dysfonctionnements et les signaler.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Connaissance des techniques culinaires
- Titre de niveau V dans la spécialité choisie.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe ou interne avec condition de diplôme en fonction du cadre d'emplois, ou concours 3<sup>e</sup> voie
- Agent technique : titre ou diplôme homologué de niveau V de l'enseignement technologique dans la spécialité choisie.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Agent technique catégorie C :
- Début de carrière : 1235,35 €
  - Fin de carrière : 1508,38 €.



## > DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Le directeur général des services se situe à égale distance de l'élu, du territoire et de l'organisation. La taille de la collectivité positionne le directeur général des services comme animateur de l'organisation dans son ensemble ou le positionne comme pivot de l'équipe de direction. Plus la taille de la collectivité est élevée plus les fonctions transversales prennent le pas sur des technicités.

### > ACTIVITÉS :

- Participe à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe politique, de projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique
- Pilote l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Participation aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels
- Garant de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) et de l'organisation de la collectivité
- Échange permanent et direct avec l'autorité territoriale et les élus
- Animation du comité de direction et communication régulière avec les collaborateurs
- Coopération avec les institutions aux plans national et du territoire
- Contact avec les entreprises privées, le tiers secteur et la population
- Représentation de la collectivité auprès d'instances officielles par délégation.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

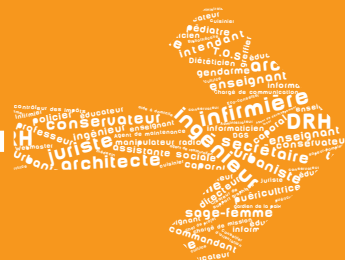
- Niveau bac+3 à 5
- Autonomie dans la mise en œuvre des orientations et dans la définition des priorités d'actions. Requiert une confiance partagée avec l'autorité territoriale.

### > MODE D'ACCÈS :

Par voie de concours (administrateur, attaché, ingénieur), de détachement d'une autre fonction publique (catégorie A) et dans certains cas par recrutement direct.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Attaché : 1545 € brut
- Administrateur : 2002 € brut
- Ingénieur : 1545 € brut.



## > ÉCO CONSEILLER

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Propose, met en place et évalue les politiques territoriales en matière d'environnement.

### > ACTIVITÉS :

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'environnement et mise en œuvre
- Pilotage d'études et accompagnement d'études socio-économiques
- Coordination de projets
- Assistance et conseil auprès de la direction générale et/ou des élus
- Veille sectorielle.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Établir un diagnostic sur l'environnement d'un territoire
- Définir le champ et la méthodologie d'études
- Assister et conseiller les services dans la réalisation d'études et évaluations
- Prioriser les choix des élus et décideurs opérationnels
- Communiquer auprès des usagers sur les enjeux liés à l'environnement
- Enjeux et évolutions du cadre réglementaire de l'environnement au niveau international, européen et national
- Aspects scientifiques et techniques des problèmes considérés (écologie, étude des milieux, gestion des pollutions et des nuisances...)
- Méthodes et outils du management par projets et objectifs
- Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique...

### > SAVOIR-FAIRE :

- Conduire une analyse des besoins en matière d'actions environnementales pour respecter les réglementations
- Négocier et affecter les ressources nécessaires aux études (moyens techniques, financiers, humains...)
- Anticiper les conséquences techniques et sociales des prises de décisions
- Rédiger les actes administratifs relatifs à la politique environnementale : marchés, contrats, conventions...

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Aptitude à l'encadrement et au management
- Qualités relationnelles
- Compétences techniques pluridisciplinaires (bâtiments, espaces verts...)
- Connaissance des procédures administratives et financières (marchés publics, sécurité, comptabilité...)
- Maîtrise de l'outil informatique
- Rigueur
- Disponibilité.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe ou interne avec condition de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois
- Ingénieur : titres ou diplômes fixés pas décret.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

≥ 20 000 € brut par an.



## > ÉDUCATEUR SPORTIF

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Concevoir, animer, encadrer les APS avec un public diversifié dans le cadre de la politique définie par la collectivité.

### > ACTIVITÉS :

- Organiser et mettre en œuvre des manifestations sportives
- Surveiller la sécurité des APS
- Accueillir et renseigner les publics
- Assurer la veille sectorielle et juridique.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Promouvoir la politique sportive de la collectivité
- Négocier et argumenter auprès des supérieurs, des élus et des partenaires
- Adapter son intervention en fonction des niveaux et des capacités d'apprentissage des publics
- Ingénierie pédagogique, cadre réglementaire et juridique des APS, des ERP et du matériel sportif, mode de fonctionnement des partenaires institutionnels, techniques de négociation.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives
- Renseigner et conseiller le public
- Mobiliser les acteurs autour d'un projet et les coordonner
- Mesurer les risques
- Pratiquer les gestes de premiers secours.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Pratiquer une ou plusieurs activités sportives
- Bonnes connaissances des publics et de l'environnement des collectivités territoriales dans lequel s'inscrit l'activité.

### > MODE D'ACCÈS :

Concours catégorie B filière sportive.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

Éducateur des activités physiques et sportives : 1287 € brut.





## > SAGE-FEMME

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Diagnostiquer, pratiquer le suivi de la grossesse, pratiquer l'accouchement normal et les soins postnatals, le suivi et les soins du nouveau-né après la naissance, tant sur le plan médical que psychologique et social en accompagnant la femme ou le couple avant, pendant et après la naissance.

### > ACTIVITÉS :

- Diagnostic et surveillance de la grossesse
- Préparation et accompagnement du couple à la naissance (information, relaxation, sophrologie...)
- Dépistage et surveillance des grossesses à risques
- Surveillance et accompagnement du travail et de l'accouchement
- Pratique de l'accouchement normal
- Accueil et prise en charge du nouveau-né (dont la réanimation du nouveau-né)
- Suivi du post-partum (couple mère-enfant)
- Information, aide et accompagnement de l'allaitement maternel
- Encadrement des étudiants sages-femmes ou autres étudiants
- Tenue du dossier d'obstétrique (papier et informatique)
- Gestion du matériel et des équipements de l'unité.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Gynécologie obstétrique néonatalogie
- Pédiatrie
- Pharmacologie
- Hygiène générale
- Échographie
- Rééducation périnéale.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Dépister et évaluer un risque médical, social ou psychologique de la mère, de l'enfant ou du couple
- Orienter les mères et les nouveau-nés vers les niveaux de soins adaptés (réseau périnatalité)
- Diagnostiquer et traiter les pathologies dans le champ de ses compétences
- Évaluer et traiter la douleur des patients
- Pratiquer la surveillance électronique pendant la grossesse et au cours du travail de l'état du fœtus in utero et de la contraction utérine
- Pratiquer un accouchement eutocique
- Adapter les conduites à tenir aux différentes situations rencontrées notamment d'urgence, à chaque moment de la grossesse et de l'accouchement et du post-partum pour la mère et pour l'enfant
- Développer une relation d'aide avec le couple ou la mère
- Encadrer l'organisation des soins des aides-soignant(e)s et des auxiliaires de puériculture
- Réaliser des actes de soins gynécologiques.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

Pré-requis : diplôme d'État de sage-femme et règles d'exercice de la profession.

### > MODE D'ACCÈS :

Recrutement sur concours suite à la première année de médecine et au rang de classement.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE (HORS PRIMES) :

- Début de carrière : sage-femme classe normale 1896 €
- Fin de carrière : sage-femme classe supérieure 3139 €.



## TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### MISSION :

Dans sa spécialité professionnelle, il participe à la conception et à la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.

### ACTIVITÉ :

- Participe aux études techniques, installe des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
- Procède à l'adaptation et au contrôle des installations et mise en sécurité du plateau
- Encadre une équipe d'agents techniques
- Assure la gestion administrative et matérielle d'un équipement ou des appareils spécialisés.

### COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Matériels et caractéristiques techniques (son, lumière, électricité, audiovisuel, etc)
- Caractéristiques des lieux d'accueil
- Gestes et postures au travail
- Règles de travail en hauteur et habilitations
- Notions de mécanique et de physique
- Logiciels et matériels informatiques spécialisés
- Sécurité dans les établissements recevant du public
- Typologie des risques
- Qualifications et habilitations des personnels extérieurs
- Techniques d'inventaire, de stockage.

### SAVOIR-FAIRE :

- Rédiger des notes sur la faisabilité technique d'une installation
- Réaliser des plans d'implantation
- Lire et analyser une fiche technique, un plan d'installation, de diffusion sonore, de feux
- Accompagner le spectacle et ajuster les moyens matériels et techniques nécessaires
- Répartir et planifier les activités des agents
- Définir les besoins en matériel ou équipement.

### PROFIL SOUHAITÉ :

- Autonomie dans l'organisation de son travail
- Activités définies et évaluées par un régisseur ou un responsable technique
- Garant du respect des conditions d'utilisation du matériel, de l'application des normes de sécurité pour le personnel et le public
- Encadrement d'une équipe technique à effectif variable.

### MODE D'ACCÈS :

Concours externe ou interne avec condition de diplôme en fonction du cadre d'emplois ou concours 3<sup>e</sup> voie (technicien supérieur, contrôleur de travaux, agent de maîtrise).

### RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Technicien supérieur : 1363 € brut
- Contrôleur de travaux : 1287 € brut
- Agent de maîtrise : 1221 € brut.







## > ADJOINT ADMINISTRATIF DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Un adjoint administratif est chargé de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Il assure des travaux de correspondance ou de comptabilité simples et des travaux de dactylographie le cas échéant.

### > MODE D'ACCÈS :

Les adjoints administratifs sont recrutés par spécialités : spécialité « administration générale » et spécialité « administration et dactylographie ». Pour chacune de ces spécialités, il existe 2 concours qui sont organisés simultanément : concours externe ou interne sans condition de diplôme.

Pour en savoir plus sur le concours, modalités d'inscription, calendriers, préparation : rubrique concours ATOSS du site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) et auprès de la division des personnels administratifs et techniques ou de la division des examens et concours de chaque rectorat.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

Rémunérations mensuelles brutes au 01/09/04 en euros.

#### • Début de carrière :

Adjoint administratif : 1169,42 € (INM 266)

Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe : 1191,40 € (INM 271)

Adjoint administratif principal 1<sup>re</sup> classe : 1578,27 € (INM 359)

#### • Fin de carrière :

Adjoint administratif : 1543,10 € (INM 351)

Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe : 1661,80 € (INM 378)

Adjoint administratif principal 1<sup>re</sup> classe : 1727,75 € (INM 393)

Il convient d'ajouter aux traitements mentionnés ci-dessus certaines indemnités, notamment à caractère familial.







## > ÉDUCATEUR DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Les éducateurs de la PJJ sont chargés de conduire, dans les établissements du secteur public de la PJJ, des actions éducatives auprès des mineurs délinquants et en danger confiés par décision judiciaire.

### > ACTIVITÉS :

Prise en charge éducative en hébergement et en milieu ouvert de mineurs en difficulté  
L'éducateur mène son action dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire tant auprès de groupes de jeunes (foyers, centre éducatifs renforcés, centres éducatifs fermés) que dans le cadre d'accompagnement plus individualisés en milieu ouvert.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Capacités relationnelles, d'écoute et d'animation pour des mineurs présentant des troubles du comportement
- Travail en équipe
- La formation des éducateurs de la PJJ leur permet d'acquérir les capacités à poser un diagnostic, à élaborer des projets d'insertion ou de réinsertion pour les mineurs confiés, à apporter aide et conseil aux familles et à rendre compte de leur action et de l'évolution du mineur dans le cadre de décision judiciaire.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe (bac+2), interne et 3<sup>e</sup> voie.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- 1300 € environ en début de carrière.





# ➤ **SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### ➤ **MISSION :**

Un secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SASU) assure des tâches administratives d'application (de rédaction, de comptabilité, de contrôle et d'analyse) et peut se voir confier la coordination de plusieurs sections administratives et financières ou la responsabilité d'un bureau.

### ➤ **ACTIVITÉS :**

Son activité porte sur tous les domaines de la gestion en service administratif comme en EPLE (Établissement public local d'enseignement) : comptabilité, personnels, moyens, scolarité, finances, secrétariat de direction...

Il a vocation à exercer ses fonctions aussi bien dans les services administratifs du ministère de l'Éducation nationale, que dans tous les établissements d'enseignement (collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur). Il peut également être affecté dans les grands établissements, les œuvres universitaires, les services du ministère chargé de la jeunesse et des sports.

### ➤ **PROFIL SOUHAITÉ :**

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV en application des dispositions du décret n° 92-23 du 08/01/92 ou justifier de quatre ans de service public.

### ➤ **MODE D'ACCÈS :**

Concours externe ou interne avec conditions de diplôme, 3<sup>e</sup> concours.

Pour en savoir plus sur le concours, modalités d'inscription, calendriers, préparation... : rubrique concours ATOSS du site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) et auprès de la division des personnels administratifs et techniques ou de la division des examens et concours de chaque rectorat.

### ➤ **RÉMUNÉRATION INDICATIVE :**

Rémunérations mensuelles brutes au 01/12/05 en euros

• Début de carrière :

Classe normale : 1 298,02 € (IB 298)

Classe supérieure : 1 571,05 € (IB 382)

Classe exceptionnelle : 1 682,94 € (IB 425)

• Milieu de carrière :

Classe normale : 1 562,09 € (IB 380)

• Fin de carrière :

Classe normale : 2 067,87 € (IB 544)

Classe supérieure : 2 184,25 € (IB 579)

Classe exceptionnelle : 2 296,15 € (IB 513)

Il convient d'ajouter aux traitements mentionnés ci-dessus certaines indemnités, notamment à caractère familial.



# > SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

- Applique des textes de portée générale aux cas particuliers qui lui sont soumis
- Exerce des tâches de rédaction, de comptabilité, de contrôle et d'analyse
- Peut être adjoint au chef de bureau
- Peut encadrer une section.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Connaissances administratives et juridiques souhaitées
- Connaissance de l'organisation et des missions des services déconcentrés de l'État
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Discrétion
- Disponibilité
- Autonomie
- Réactivité
- Rigueur et méthode
- Aisance à s'exprimer.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Aptitudes relationnelles
- Aptitude au travail en équipe.

### > MODE D'ACCÈS :

Sur concours : être titulaire du Bac ou d'un diplôme équivalent (externe) ou justifier de 4 années de service public (interne).

### > POSSIBILITÉ D'AVANCEMENT :

- Soit par examen sur épreuves professionnelles
- Soit au choix sous réserve de remplir les conditions d'échelon et d'ancienneté.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

Rémunération mensuelle brute de début (à titre indicatif) :

- 1 298 € + primes.





# CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

- Accompagne et instruit sur un mode partenarial, les projets d'implantation, de création et de développement d'entreprises
- Organise et met en œuvre des dispositifs d'accompagnement des projets d'entreprises
- Assure la promotion et l'offre de services de la collectivité en direction des entreprises.

### > ACTIVITÉS :

- Élaboration de propositions en matière d'accueil et d'aide aux entreprises
- Assistance et conseil auprès des élus en matière de développement économique
- Information aux chefs d'entreprises et porteurs de projets
- Instruction des projets : création, implantation, développement
- Prospection des entreprises
- Développement et animation des partenariats et réseaux professionnels
- Gestion administrative et budgétaire des projets.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Analyse de l'environnement socio-économique de la collectivité
- Recensement des prestations en faveur des entreprises
- Analyse des demandes et besoins des entreprises
- Réalisation d'argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix
- Alerte de la collectivité sur les risques
- Conseil aux créateurs d'entreprises et aide à la définition de leurs projets
- Présentation des caractéristiques du territoire et du dispositif d'aide aux entreprises
- Participation à la mise en relation avec les partenaires locaux.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines des sciences économiques ou du développement territorial
- Bonne connaissance des collectivités territoriales, des entreprises, des institutions économiques et technologiques
- Aptitude à la conduite de projets
- Autonomie
- Qualités relationnelles et de négociation.

### > MODE D'ACCÈS :

Par concours pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau II.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière :  
Ingénieur : 1558 €  
Attaché : 1558 €
- Fin de carrière :  
Ingénieur en chef 1<sup>re</sup> classe : 4306 €  
Directeur : 3568 €

(Et hors régime indemnitaire).



## > AGENT DE GESTION ADMINISTRATIVE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service ou de la collectivité.

### > ACTIVITÉS :

- Suivi et mise en forme des dossiers administratifs
- Exécution et suivi des procédures et décisions administratives
- Réalisation de travaux bureautiques
- Éventuellement, accueil du public.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Compréhension des demandes
- Recherche des informations, notamment réglementaires
- Mise en forme et présentation de dossiers
- Capacité à s'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral
- Utilisation de l'outil informatique
- Préparation des documents de suivi des décisions administratives
- Photocopiage, assemblage et classement de documents.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Qualités relationnelles, disponibilité.

### > MODE D'ACCÈS :

Recrutement direct ou sur concours pour les titulaires d'un diplôme homologué au niveau V.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière :  
Agent administratif qualifié : 1236 €
  - Fin de carrière :  
Adjoint administratif 1<sup>re</sup> classe : 1760 €
- (Et hors régime indemnitaire).



## 2 Les fiches métiers du Service Public



# DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Chargés de la direction d'un établissement sanitaire ou médico-social, d'une direction commune à plusieurs établissements, ou sous l'autorité du chef d'établissement ou du secrétaire général du syndicat inter hospitalier, de préparer et de mettre en œuvre les délibérations des conseils d'administration et les décisions prises par le chef d'établissement ou le secrétaire général du syndicat inter hospitalier.

### > ACTIVITÉS :

Diversifiées :

- Direction d'un établissement, ou missions et études
- Ou direction fonctionnelle (finances, marchés, travaux, ressources humaines, formation, qualité, systèmes d'information...)
- Ou direction d'un groupe de services médicaux
- Ou direction d'un établissement annexe ou d'un groupe d'établissements annexes.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Organisation et fonctionnement d'un établissement de santé ou médico-social
- Droit hospitalier
- Gestion des ressources humaines
- Gestion budgétaire et comptable
- Passation des marchés publics
- Démarche qualité
- Management
- Réglementation hygiène, sécurité et conditions de travail.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Animer, mobiliser et entraîner une équipe pluridisciplinaire
- Conduire un projet (projet d'établissement, projet social...)
- Fixer des objectifs et évaluer les résultats
- Élaborer l'état prévisionnel des recettes et des dépenses de l'établissement
- Prévoir, impulser la politique de l'établissement dans son environnement sanitaire et social.

### > MODE D'ACCÈS :

Recrutement sur concours (niveau licence exigé) externe, interne ou tour extérieur puis formation de 27 mois (DH) ou 24 mois (DESS) à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP, anc. ENSP).

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE (HORS PRIMES) :

- Élève directeur : 1900 €
- Directeur hors-classe (indice 1015) : 4500 €.



## > EMPLOYÉ DE BIBLIOTHÈQUE

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Accueillir, aider le public à profiter pleinement des services de la bibliothèque et participer à la mise en valeur et à l'entretien des collections.

### > ACTIVITÉS :

- Accueil et renseignement du public
- Gestion des inscriptions, prêts et retours
- Réception et rangement des documents
- Équipement, réparation et entretien des collections
- Contrôle de la qualité de conservation des collections
- Production de documents administratifs et comptables.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Connaissance du fonctionnement et du règlement de la bibliothèque
- Connaissance des méthodes de recherches documentaires et de classement des documents
- Connaissance des normes de sécurité des établissements recevant du public
- Maîtrise du logiciel du système d'information et de gestion de la bibliothèque
- Connaissance de l'organisation des collections
- Maîtrise des techniques de réparation des ouvrages : couture, collage
- Contrôle des paramètres physiques de conservation : hygrométrie, procédures de traitement
- Maîtrise des règles et procédures de comptabilité publique.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Formation CAFB ou DUT Métiers du livre
- Bonne culture générale et littéraire
- Qualités relationnelles
- Maîtrise des outils informatiques.

### > MODE D'ACCÈS :

Recrutement direct ou sur concours pour les titulaires d'un diplôme homologué au niveau V.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière : agent du patrimoine : 1236 €
- Fin de carrière : agent du patrimoine 1<sup>re</sup> classe : 1692 €

(Et hors régime indemnitaire).





## > POLICIER MUNICIPAL

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

- Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publique
- Assure une relation de proximité avec la population.

### > ACTIVITÉS :

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- Accueil et relation avec le public
- Performance opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
- Animation et pilotage d'équipe.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Application et contrôle du respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire
- Organisation des missions d'ilotage
- Régulation de la circulation routière, respect du Code de la route et du stationnement
- Relevé des identités et infractions
- Transmettre les procès-verbaux
- Réalisation d'enquêtes administratives
- Établissement et rédaction de rapports
- Assurer le fonctionnement de la régie de recettes et établir les usagers s'y rapportant
- Assistance aux usagers et dialogue avec des populations spécifiques
- Organisation et continuité du service
- Intégration des contraintes du service.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Aptitude à l'autorité et à la médiation
- Sens du service public.

### > MODE D'ACCÈS :

- Par concours pour les titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau V.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière : gardien de police municipale : 1236 €
- Fin de carrière : brigadier chef de police municipale : 1691 €

(Et hors régime indemnitaire).



## > RESPONSABLE DE RÉSEAU INFORMATIQUE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

Pilote l'ensemble des opérations et des moyens de production dont il à la charge  
Anime et coordonne l'ensemble des différents secteurs d'un centre d'exploitation  
Intègre dans l'environnement de production la solution logicielle et en assure le déploiement.

### > ACTIVITÉS :

- Organisation et maintenance de l'exploitation informatique
- Gestion et contrôle des moyens techniques et budgétaires
- Conduite d'opération dans la mise en œuvre des projets informatiques
- Définition de l'assistance aux utilisateurs
- Management opérationnel du centre d'exploitation
- Veille technologique prospective.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Identification des besoins du service
- Établissement et suivi d'un plan de charges
- Évaluation des risques techniques
- Gestion de la maintenance des logiciels
- Mise en œuvre et coordination opérationnelle des projets des services
- Assistance aux utilisateurs
- Anticipation des évolutions technologiques
- Compréhension et lecture de l'anglais technique
- Création d'outils de pilotage et de suivi des services.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Maîtriser les différents systèmes d'exploitation informatique (Unix, Linux, Windows, ...)
- Maîtriser les étapes d'une démarche de projet
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à l'organisation et à la coordination
- Esprit d'initiative et de décision.

### > MODE D'ACCÈS :

Par concours pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV de l'enseignement technologique.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière :  
Ingénieur : 1558 €  
Technicien supérieur : 1375 €
- Fin de carrière :  
Ingénieur en chef 1<sup>re</sup> classe : 4306 €  
Technicien supérieur chef : 2386 €

(Et hors régime indemnitaire).



## > RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Concevoir et proposer une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité ou d'un établissement.

### > ACTIVITÉS :

- Définition et mise en cohérence des politiques sectorielles de ressources humaines
- Conseil et accompagnement des responsables et des services
- Gestion des emplois, des effectifs et des compétences
- Pilotage du dialogue social
- Suivi et participation aux instances paritaires
- Contrôle de la gestion administrative et statutaire
- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage d'une équipe
- Élaboration et suivi de la masse salariale.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Réalisation du diagnostic des ressources humaines de la collectivité ou de l'établissement
- Identification des modes de management
- Élaboration de scénarios prospectifs et propositions de choix stratégiques
- Conseil auprès des élus et/ou de la direction générale (risques juridiques, contentieux...)
- Définition des axes de plans sectoriels des ressources humaines
- Communication interne
- Accompagnement à la conduite du changement

- Accompagnement de l'encadrement.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Formation supérieure en droit public et ou ressources humaines
- Maîtrise du statut de la Fonction publique.

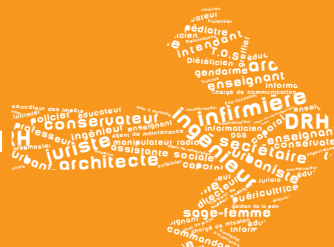
### > MODE D'ACCÈS :

Par concours pour les titulaires d'un diplôme ou titre ou homologué au niveau II.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière :  
Administrateur : 2019 €  
Attaché : 1558 €
- Fin de carrière :  
Administrateur hors classe : 4030 €  
Directeur : 3568 €

(Et hors régime indemnitaire).



## > SAPEUR POMPIER - ÉQUIPIER

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Au sein d'une équipe, intervient dans le cadre d'opérations de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement, d'extinction des incendies.

### > ACTIVITÉS :

- Exécution d'interventions diverses
- Intervention de secours en cas d'incendie
- Intervention de secours aux personnes.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Exécution des ordres
- Capacité à s'intégrer dans une équipe
- Participation aux différentes phases de la marche générale des opérations
- Application des consignes de sécurité individuelles et collectives
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Maîtrise des matériels d'extinction des feux de forêt et de lutte contre l'incendie
- Réalisation du bilan secouriste de l'état de la victime
- Préparation du matériel médical
- Désincarcération des victimes.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Sens du travail en équipe
- Bonne condition physique
- Dynamisme, maîtrise de soi
- Sens du service public.

### > MODE D'ACCÈS :

Par concours pour les titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau V.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Début de carrière : sergent : 1464 €
- Fin de carrière : major des sapeurs-pompiers : 2122 €

(Et hors régime indemnitaire).



## > COMMISSAIRE DE LA POLICE NATIONALE

Fontion publique d'État

Fontion publique Territoriale

Fontion publique Hospitalière

### > MISSION :

- Les membres du corps de conception et de direction sont chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des doctrines d'emploi et de la direction des services dont ils assument la responsabilité opérationnelle et organique
- Ils ont autorité sur les personnels affectés dans ces services
- Ils exercent les attributions de magistrat qui leur sont conférées par la loi.

### > ACTIVITÉS :

Ils participent à la conception, à la réalisation et à l'évaluation des programmes et des projets relatifs à la prévention de l'insécurité et à la lutte contre la délinquance.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

Mise en œuvre et évaluation des programmes.

### > SAVOIR-FAIRE :

- Direction opérationnelle d'un service
- Élaboration et mise en œuvre des doctrines d'emploi.

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Nationalité française
- Âge maximum 35 ans
- Bonne condition physique, bonne acuité visuelle, mesurer au minimum 1,60 m
- Titulaire du *master* ou d'un diplôme sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études après le baccalauréat.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe (3 participations maximum)
- Concours interne ouvert aux fonctionnaires civils ou militaires ou agents de l'État, des collectivités territoriales, âgés de 44 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours
- Scolarité d'une durée de 2 ans.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

Le traitement net d'un élève s'élève à 1574,74 €.

## 48 Les fiches métiers du Service Public



# INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSION :

Les inspecteurs de la Jeunesse et des Sports participent à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques arrêtées par le ministre. À cet effet, ils sont chargés de l'inspection et du contrôle administratif, technique et pédagogique des organismes qui concourent à leur mise en œuvre.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Les inspecteurs conduisent des missions de conseil, d'étude et d'analyse dans les domaines de la jeunesse de l'éducation populaire, des activités physiques et sportives, des loisirs éducatifs et de la vie associative
- Ils ont des fonctions d'encadrement dans les services et les établissements du ministère et peuvent se voir confier l'organisation des concours.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe niveau maîtrise
- Concours interne réservé aux agents de catégorie A 3<sup>e</sup> concours.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

Début de carrière : 1 401,13 €.



# RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Fonction publique  
d'État

Fonction publique  
Territoriale

Fonction publique  
Hospitalière

### > MISSION :

- Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques
- Pilote les projets techniques de la collectivité ou de l'établissement.

### > ACTIVITÉS :

- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique
- Pilotage et suivi des contrats, missions déléguées des services affermés
- Conseil et assistance auprès des élus, de la hiérarchie
- Veille juridique et réglementaire
- Élaboration et suivi du budget...

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Programmer, planifier les opérations et les travaux
- Coordonner la rédaction des dossiers de consultation
- Informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix
- Analyser l'incidence des évolutions (juridiques, technologiques sur le secteur technique)
- Élaborer un budget prévisionnel et réaliser des simulations...
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques
- Modalités d'application du code des marchés publics
- Instance et processus de décision
- Techniques de recueil et de traitement de l'information
- Principes de fonctionnement des administrations et établissements publics...

### > SAVOIR-FAIRE :

- Analyser les besoins d'études
- Rédiger les clauses techniques d'un cahier des charges
- Participer à l'élaboration de la politique d'équipements
- Identifier les sources d'informations stratégiques
- Développer une stratégie de communication
- Mobiliser les compétences autour d'un projet...

### > PROFIL SOUHAITÉ :

- Aptitude à l'encadrement et au management
- Qualités relationnelles
- Compétences techniques pluridisciplinaires (bâtiments, espaces verts...)
- Connaissance des procédures administratives et financières (marchés publics, sécurité, comptabilité...)
- Maîtrise de l'outil informatique
- Rigueur
- Disponibilité
- Titulaire BTS Bâtiment, BTS Études et économie de la construction, DUT Génie civil et bâtiment.

### > MODE D'ACCÈS :

- Concours externe, interne avec condition de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois ou concours 3<sup>e</sup> voie
- Ingénieur : titre ou diplôme fixé par décret
- Technicien supérieur : Bac ou titre français admis réglementairement en dispense du Bac pour l'inscription dans les universités ou titre ou diplôme homologué au moins au niveau IV des titres et diplômés de l'enseignement technique
- Contrôleur de travaux : Bac de l'enseignement secondaire ou diplôme homologué au niveau IV.

### > RÉMUNÉRATION INDICATIVE :

- Ingénieur : 20 000 € brut par an
- Technicien supérieur : 16 500 € brut par an
- Contrôleur de travaux : 15 600 € brut par an.



## > ENSEIGNANT PROFESSEUR DES ÉCOLES

Fontion publique  
d'État

Fontion publique  
Territoriale

Fontion publique  
Hospitalière

### > MISSIONS :

Les professeurs des écoles travaillent avec des enfants dont l'âge peut aller de 2 à 11 ans, c'est-à-dire de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire.

### > ACTIVITÉS :

Ils abordent différents domaines tels que français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation sportive.

### > COMPÉTENCES, SAVOIRS :

- Organiser les contenus et conduire les activités liées à toutes ces disciplines avec leurs élèves
- Les enseignants sont amenés à actualiser et à compléter leurs connaissances tout au long de leur vie professionnelle
- La formation continue et la promotion interne permettent aux enseignants, qui en ont le souhait et le goût, d'évoluer dans l'exercice de leur métier, voire de changer d'activités dans l'éducation nationale.

### > SAVOIR-FAIRE :

Exercer le métier de professeur ne signifie pas nécessairement enseigner toute sa vie, encore moins enseigner de la même manière. La liberté que lui laisse l'organisation de son travail permet à l'enseignant qui le désire d'exercer ses compétences au-delà de sa classe et de les élargir par l'animation d'activités périscolaires, la création de matériel pédagogique ou de logiciels éducatifs.

### > MODE D'ACCÈS :

Concours de professeur des écoles : licence ou diplôme de niveau au moins égal.

Une fois reçu au concours, le professeur des écoles effectue son stage dans l'académie où il a passé le concours. Il suit une année de formation professionnelle dans un IUFM et des stages dans des écoles.

### > RÉMUNÉRATION :

Début de carrière : 1300 € environ.